



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue le mercredi 22 mai 2019 à 17 h par conférence téléphonique, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, André Beaudin, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains et madame France D'Amour, greffière.

Sont absents, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux et le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

19-05-22-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

**d'ouvrir** la séance à 17 h 1.

**Proposition adoptée.**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

19-05-22-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Gilles Santerre**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

**d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposition adoptée.**

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

4. **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF 2019 - REPORT DE LA DATE DE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 5 JUIN AU 12 JUIN : ADOPTION**

19-05-22-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu



**de reporter** la séance ordinaire du comité administratif du mercredi 5 juin 2019, 13 h 30, au mercredi 12 juin 2019 à 13 h 30;

qu'un avis public du report de la séance ordinaire du comité administratif du mercredi 5 juin 2019 au mercredi 12 juin 2019 **soit publié** par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément au Code municipal.

**Proposition adoptée.**

5. **POLITIQUE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION DE CONTRATS : ADOPTION**

19-05-22-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

**d'adopter** la Politique portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution de contrats de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

**Proposition adoptée.**

6. **INONDATIONS 2019 : SUIVI**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, fait un suivi sur l'état de situation des inondations 2019. La procédure pour les sinistrés est différente pour l'année 2019 de celle de 2017. À ce jour, comme information, il n'y aurait qu'un seul bureau de rétablissement temporaire qui sera situé à la ville de Rigaud, soit seulement les 30 et 31 mai 2019; l'armée ne viendra pas aider les sinistrés pour la période de nettoyage. De plus, aucune consultation publique n'est prévue.

CONSIDÉRANT QUE la situation de crise due aux inondations perdure, que les sinistrés se préparent à la phase de rétablissement et que les gouvernements provincial et fédéral semblent avoir tourné la page et être devenus insensibles à cet événement;

CONSIDÉRANT la problématique avec le gouvernement du Québec quant à la prise en charge des frais pour l'hébergement des sinistrés;

CONSIDÉRANT l'engagement non respecté du gouvernement du Canada de fournir de l'aide militaire aux municipalités de Vaudreuil-Soulanges touchées par les inondations 2019;

POUR CES MOTIFS,

19-05-22-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

**de dénoncer** par lettre ouverte dans les médias la problématique avec le gouvernement du Québec quant à la prise en charge des frais pour l'hébergement des sinistrés et l'engagement non respecté du gouvernement du Canada de fournir de l'aide militaire aux municipalités de Vaudreuil-Soulanges touchées par les inondations 2019.

**Proposition adoptée.**



---

7. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

19-05-22-06 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Danie Deschênes**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

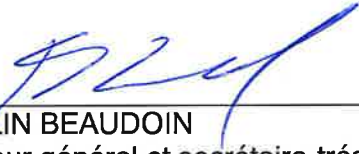
que la séance soit levée à 17 h 27.

**Proposition adoptée.**



---

PATRICK BOUSEZ  
Préfet



---

GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier